CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

CADET-MAÎTRE

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 3

OCOM C507.02 – IDENTIFIER DES OCCASIONS DE BÉNÉVOLAT AVEC LA LIGUE DES CADETS DE L'ARMÉE DU CANADA (LCAC)

Durée totale : 90 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à la réalisation de cette trousse d'autoformation sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-705/PG-002, *Norme de qualification et plan du Cadet-maître*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide d'autoformation, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant de faciliter la leçon.

Les trousses d'autoformation sont destinées à être complétées par les cadets individuellement. On peut trouver davantage de renseignements sur les trousses d'autoformation dans l'avant-propos et la préface.

Quatorze jours au moins avant que le cadet se mette à étudier cette trousse d'autoformation, contacter le président du comité répondant du corps (CRC) pour fixer une réunion de 30 minutes entre un membre de la LCAC et le cadet du niveau d'instruction de cadet-maître.

Photocopier la trousse d'autoformation qui se trouve à l'annexe A pour le cadet.

Photocopier le corrigé qui se trouve à l'annexe B, mais **ne pas** le remettre au cadet.

Photocopier les notes de la personne qui parle / l'ordre du jour qui se trouve à l'annexe C et les fournir au membre de la LCAC avant la date de la réunion.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'autoformation a été choisie pour cette leçon, car elle permet au cadet d'examiner plus en détail et à son propre rythme d'apprentissage les occasions de bénévolat au sein de la LCAC. Le cadet est ainsi encouragé à devenir davantage autonome et indépendant alors qu'il se concentre sur son propre apprentissage au lieu de l'apprentissage dirigé par l'instructeur.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PF-002/A-CR-CCP-705-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet doit être en mesure d'identifier des occasions de bénévolat avec la LCAC.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets identifient les occasions de bénévolat avec la LCAC afin de connaître le potentiel d'une participation opportune avec les OCC une fois que leur service de cadet prend fin.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PF-002/A-CR-CCP-705-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

INSTRUCTIONS DE LA TROUSSE D'AUTOFORMATION

OBJECTIF

L'objectif de cette trousse d'autoformation est de permettre aux cadets d'identifier les occasions de bénévolat avec la LCAC.

RESSOURCES

- des trousses d'autoformation,
- des stylos et des crayons.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Fournir aux cadets une salle de classe ou un secteur d'entraînement approprié pour compléter la trousse d'autoformation.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Remettre aux cadets une copie de la trousse d'autoformation qui se trouve à l'annexe A et un stylo ou un crayon.
2. Accorder 60 minutes aux cadets pour compléter la trousse d'autoformation.
3. Offrir de l'aide lorsqu'un cadet en exprime le besoin.
4. Demander au cadet de participer à une réunion de 30 minutes avec un membre de la LCAC.
5. Ramasser la trousse d'autoformation dès qu'un cadet a terminé.
6. Corriger la trousse d'autoformation à l'aide du corrigé qui se trouve à l'annexe B.
7. Offrir une rétroaction au cadet et indiquer s'il a ou non complété l'objectif de compétence (OCOM).
8. Redonner la trousse d'autoformation complétée au cadet pour qu'il puisse la consulter plus tard.
9. Inscrire le résultat dans le journal de bord du cadet et dans le dossier d'instruction du cadet.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La réalisation de la trousse d'autoformation par les cadets servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PF-002/A-CR-CCP-705-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

OBSERVATIONS FINALES

Il est important que les cadets identifient les occasions de bénévolat au sein de la LCAC afin qu'ils connaissent le potentiel d'une participation opportune avec les OCC une fois que leur service de cadet prend fin.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

La réunion de 30 minutes entre le membre de la LCAC et le cadet du niveau de cadet-maître doit être planifiée pour la troisième période de la séance d'instruction au cours de laquelle les cadets procèdent à l'étude de cette trousse d'autoformation.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-040 2005-113124 Vice-Chief of the Defence Staff. (2005). *Protocole d'entente entre le MDN et les ligues*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale**.**

C2-292 Ligue des cadets de l'Armée du Canada. (2009). *Policies manual*. Ottawa, Ontario, Ligue des cadets de l'Armée du Canada.

C2-293 Ligue des cadets de l'Armée du Canada. (2010). *Army cadet expeditions–Background*. Extrait le 1er mars 2010 du site http://www.armycadetleague.ca/Templates/expedition/eng/program/background.html

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PF-002/A-CR-CCP-705-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

IDENTIFIER LES OCCASIONS DE BÉNÉVOLAT AVEC LA LIGUE DES CADETS DE L'ARMÉE DU CANADA (LCAC)

SECTION 1 : RÉVISER LES RESPONSABILITÉS DE LA LCAC

SECTION 2 : EXEMPLES DE SOUTIEN OFFERT PAR LES CADETS DE L'ARMÉE DE LA LCAC

SECTION 3 : PARTICIPER À UNE RÉUNION AVEC UN MEMBRE DE LA LCAC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PF-002/A-CR-CCP-705-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

SECTION 1
RÉVISER LES RESPONSABILITÉS DE LA LCAC

RÔLE DE LA LCAC

Le rôle de la LCAC est de fournir une instruction, un soutien et un cadre organisationnel au comité répondant du corps (CRC), qui est le groupe qui assume les responsabilités locales de la LCAC en offrant son soutien au corps. Le CRC est composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et des présidents des comités qui supervisent les diverses activités du comité telles que les collectes de fonds, le recrutement, le transport, les services d'alimentation, les relations publiques et les projets spéciaux. Le président du CRC sert de liaison entre la LCAC et le commandant. Les membres du CRC sont généralement sélectionnés d'un répondant local, de l'unité d'affiliation, du comité parent et d'autres bénévoles soumis au processus de présélection.

Il revient à la LCAC de s'assurer qu'il rencontre ses responsabilités conformément au Protocole d'entente pour la conduite adéquate et efficace du programme des cadets au Canada.



Consulter le site en ligne http://www.cadets.ca/WorkArea/linkit.aspx?LinkIdentifier=id&ItemID=53729 pour plus de renseignements sur le Protocole d'entente.



La ligue des cadets de l'Armée du Canada s'abrège à LCAC. LCAC sert aussi d'abréviation pour la Ligue des cadets de l'Air du Canada. Pour éviter toute confusion dans les documents qui contiennent des références aux deux ligues, la Ligue des cadets de l'Air du Canada est représentée par l'abréviation LCA.



Pouvez-vous nommer le président de votre CRC ou un des membres du CRC de votre corps?

RESPONSABILITÉS DE LA LCAC / DU CRC

Les responsabilités de la LCAC / du CRC sont les suivantes :

Collecte de fonds

Avant le début de chaque année d'instruction, le corps élabore un plan en vue de déterminer le type d'instruction auquel ils désirent participer et le soutien qui sera nécessaire. Une série de réunions entre le CRC et le commandant permettent l'ébauche d'une liste d'exigences de soutien qui indique les fonds immédiatement disponibles et ceux qui nécessitent une collecte. Le CRC est responsable d'organiser des activités de collecte de fonds en consultation avec le commandant.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PF-002/A-CR-CCP-705-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Quelles activités de collecte de fonds votre CRC a-t-il commanditées pour votre corps?

Recrutement des cadets

Le programme des cadets dépend du flot constant des recrues pour chaque instruction annuelle afin que cette dernière se déroule sans problèmes. Un recrutement insuffisant peut créer un vide dans l'effectif futur des cadets seniors et donner lieu à un manque d'instructeurs. Le CRC est responsable de l'organisation de campagnes communautaires pour inciter les cadets à devenir membres du corps.



Quel genre de campagnes de recrutement désirez-vous suggérer à votre collectivité?

Recrutement des officiers

La LCAC est responsable de mener des campagnes locales pour attirer des candidats potentiels dans la collectivité à devenir membres du Cadre des instructeurs de cadets (CIC) et des instructeurs civils (IC) / bénévoles civils (BC). Cette action est dirigée en fonction des besoins confirmés par le commandant du corps de cadets.

Présélection des bénévoles

La LCAC dispose d'un programme exhaustif de présélection des bénévoles qui permet de déterminer si une personne est apte à travailler avec les jeunes et à quel titre elle peut mieux servir. La LCAC a une obligation légale et morale d'offrir un milieu où les cadets peuvent apprendre et grandir en toute sécurité.

Le programme de présélection présente les critères d'éligibilité suivants :

- une vérification de casier judiciaire,
- une habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables,
- une vérification des antécédents,
- une période de probation, y compris des entrevues et des évaluations,
- un dépôt central pour suivre les bénévoles qui travaillent avec les cadets,
- une photo-identification des membres présélectionnés,
- un système de vérification d'identité et des consignes de sécurité pour les conducteurs bénévoles,
- des politiques exhaustives contre le harcèlement et l'abus et de sécurité des cadets,
- la capacité de partager de l'information avec d'autres organisations de jeunes, et
- l'exigence d'une réévaluation tous les cinq ans.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PF-002/A-CR-CCP-705-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Pour appliquer comme bénévole et obtenir une carte d'identité de bénévole, le demandeur doit compléter un formulaire de demande et fournir sa photo. Le bénévole est informé de la politique contre le harcèlement et l'abus, de la politique sur les drogues et l'alcool et de la politique sur la sécurité des cadets. Les formulaires de demande complétés sont traités par la division provinciale ou territoriale et conservés conformément à la politique sur l'accès à l'information et la protection de l'information personnelle. Les formulaires de demande sont envoyés au Bureau national pour une dernière vérification en vue de vérifier si le bénévole a fait une demande dans d'autres juridictions, et dans l'affirmative, quelles préoccupations ont été soulevées. Une fois approuvé, une carte d'identité de bénévole est envoyée par la poste au bénévole. Une lettre est envoyée par la poste pour informer les bénévoles dont la candidature a été refusée.

Allocation d'installations d'administration et de formation adéquates

Le CRC, en collaboration avec le répondant local, est responsable de l'allocation d'installations d'administration et d'instruction adéquates, si elles ne sont pas fournies par le MDN. Ce qui comprend l'assurance nécessaire.

Participation aux comités de sélection pour les nominations de grades des cadets seniors

Le cmdt peut tenir un conseil de promotion avant de promouvoir un cadet au grade d'adjudant-maître (Adjum) ou d'adjudant-chef (Adjuc), ou à un grade supérieur. Le conseil de promotion est mandaté pour faire des recommandations au commandant concernant les cadets qui méritent d'être promus à un grade supérieur et pour établir au besoin l'ordre de priorité des candidats potentiels. Le CRC affecte un de ses membres au conseil de promotion. La décision finale concernant la promotion des cadets revient au commandant.

Participation aux sélections pour l'instruction d'été / les échanges des cadets de l'Armée

Le CRC est responsable de coopérer avec le commandant du corps en vue d'encourager les cadets à participer aux cours d'été et aux échanges. Il participe aussi au processus de sélection conformément au Protocole d'entente.

Participation aux sélections pour l'attribution des distinctions et des récompenses

Le CRC est responsable de participer au processus de co-sélection pour l'attribution des distinctions et des récompenses de la LCAC et de lancer le processus de sélection pour l'attribution des récompenses qui sont spécifiques à la LCAC.



***Se creuser les méninges n° 1* :**

Quel est le rôle de la LCAC / du CRC?



***Se creuser les méninges n° 2* :**

Pourquoi la LCAC doit-elle présélectionner tous les bénévoles?

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PF-002/A-CR-CCP-705-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Se creuser les méninges n° 3 **:**

Que doit fournir le membre de la LCAC / du CRC au cours d’un conseil de promotion?



Se creuser les méninges n° 4 **:**

Qui initie le processus de sélection pour l’attribution des distinctions et des récompenses de la LCAC?

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PF-002/A-CR-CCP-705-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

SECTION 2
EXEMPLES DE SOUTIEN OFFERT PAR LA LCAC AUX CADETS DE L'ARMÉE

DISTINCTIONS ET RÉCOMPENSES

La LCAC est fière de reconnaître les contributions apportées par les cadets à leurs collectivités locales. L'information suivante est un aperçu des différentes récompenses nationales décernées aux membres du programme des cadets de l'Armée.

La médaille de service des cadets de l'Armée (MSCA). La MSCA a été instituée pour reconnaître de loyaux services continus d'au moins quatre ans par les cadets de l'Armée méritants.

Afin de se qualifier pour cette récompense, un cadet actif doit avoir complété avec succès quatre années civiles (à compter de la date de son inscription) de loyaux services sans infraction sérieuse et être recommandé par le commandant.

Les années supplémentaires de service seront récompensées par une barrette. Chaque année additionnelle sera indiquée par une barrette supplémentaire. Sur les rubans, les années supplémentaires de service seront indiquées par une feuille d'érable en or, une pour chaque année supplémentaire de service.



Remarque. Tiré de La Ligue des cadets de l'Armée du Canada, 2010, Médaille de service des cadets de l'Armée (MSCA). Extrait le 23 février 2010 du site http://www.armycadetleague.ca

Figure A-1 La médaille de service des cadets de l'Armée (MSCA)

Les distinctions honorifiques du major-général W.A. Howard. À déterminer



Remarque. Tiré de Cadets Canada, 2010, Symboles du programme des cadets —Cadets de l'Armée. Retrieved February 23, 2010, http://www.cadets.ca

Figure A-2 Les distinctions honorifiques du major-général W.A. Howard

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PF-002/A-CR-CCP-705-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Distinction honorifique du général Walsh. Le prix de la distinction honorifique du général Walsh est décerné chaque année par la LCAC au nom de la Légion royale canadienne (LRC). Sur invitation de la LRC, le récipiendaire du prix de la distinction honorifique du général Walsh est invité à représenter les jeunes à la cérémonie annuelle nationale du jour du Souvenir à Ottawa. Le cadet est membre du cortège vice-royal (de même que les cadets représentants l'Air ou la Marine) aux cérémonies nationales du jour du Souvenir. Il accompagne le cortège vice-royal au cours des cérémonies et aide à déposer les couronnes. Il se voit également décerner la Médaille d'excellence de la Légion royale canadienne et participe aux autres cérémonies, évènements et visites lorsqu'il se trouve à Ottawa.

Le récipiendaire du prix de la distinction honorifique du général Walsh se voit également remettre une épée commémorative (modèle du soldat du Commonwealth) du Bureau national de la LCAC, où comme il se doit, l'année et la mention « Meilleur cadet de l'Armée » sont gravées sur un côté de la lame et sur l'autre, le nom du cadet et le numéro de son corps de cadets.



Remarque. Tiré de La Ligue des cadets de l'Armée du Canada, 2010, LCAC-Manuel de référence–Épée commémorative du lieutenant-général Walsh. Extrait le 23 février 2010 du site http://www.armycadetleague.ca

Figure A-3 Le prix de la distinction honorifique du général Walsh

Distinction honorifique D.W. Fleck. Une distinction honorifique annuelle pour le meilleur cadet cornemuseur terminant le cours national-cornemuses/tambours donné au Centre national d'instruction d'été des cadets de l'Armée des Montagnes Rocheuses. La distinction est connue comme « La distinction honorifique D.W. Fleck » et administrée par le Bureau national de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada.

Le trophée du lieutenant-général C.H. Belzile pour l'excellence au tir de gros calibre. Une récompense qui est décernée tous les ans au meilleur tireur de l'équipe nationale de tir des cadets de l'Armée. Le cadet récipiendaire est autorisé à porter « l'insigne du Belzile » sur son uniforme.



Remarque. Tiré de Cadets Canada, 2010, Symboles du programme des cadets —Cadets de l'Armée. Extrait le 3 février 2010 du site http://www.cadets.ca

Figure A-4 Trophée du lieutenant-général C.H. Belzile

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PF-002/A-CR-CCP-705-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Les prix d'excellence annuels en musique du lieutenant-général J.W. Quinn. Chaque année, deux prix sont remis : l'un au meilleur musicien des corps de cornemuseurs des cadets de l'Armée et l'autre, au meilleur musicien des musiques militaires des cadets de l'Armée.

Récompenses du championnat national de tir. Chaque année, deux prix sont remis pour récompenser une performance au championnat national de tir : l'un est remis à la meilleure équipe de cadets de l'Armée (la Coupe George V) et l'autre, au cadet qui a obtenu le pointage total le plus élevé. Les cadets auxquels la Coupe George V est décernée reçoivent des assiettes commémoratives et le cadet qui a obtenu le pointage total le plus élevé reçoit une veste de tir faite sur mesure.



Remarque. Tiré de La Ligue des cadets de l'Armée du Canada, 2010, LCAC-Manuel de référence–Récompenses du championnat national de tir (vue d'ensemble). Extrait le 23 février 2010 du site http://www.armycadetleague.ca

Figure A-5 La Coupe George V

Les distinctions honorifiques de commandement du lieutenant-général J.E. Vance. Des prix sont décernés annuellement au meilleur cadet de l'Armée pour des cours d'instructeur (tous sauf ceux de musique) offerts aux centres d'instruction d'été des cadets.

Distinction honorifique de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada (Parachutiste). Une distinction honorifique annuelle décernée au meilleur cadet du cours de parachutiste de niveau élémentaire. Le meilleur cadet reçoit une montre en or dont le cadran figure l'emblème gravé des Cad RAC.

Distinction honorifique de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada (Montagnes Rocheuses). Chaque année, deux prix sont remis : l'un est remis au meilleur cadet et l'autre à la meilleure cadette qui participent au cours de Leadership et défi au Centre national d'instruction d'été des cadets de l'Armée de Montagnes Rocheuses (CNIECA).



Connaissez-vous quelqu'un dans votre corps qui a reçu des distinctions honorifiques de la LCAC? Si oui, lesquelles?

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PF-002/A-CR-CCP-705-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



***Se creuser les méninges n° 5* :**

Quels sont les critères d'éligibilité pour obtenir la Médaille de service des cadets de l'Armée (MSCA)?

EXPÉDITIONS DES CADETS DE L'ARMÉE

Depuis 2000, la LCAC et le ministère de la Défense nationale envoient des cadets de l'Armée dans des expéditions internationales au Maroc, en Australie, en République de Corée, au Costa Rica, aux États-Unis, au Mont Blanc, en Italie, en France et en Nouvelle-Zélande. Les cadets de l'Armée ont aussi eu l'occasion d'explorer le paysage canadien en effectuant des expéditions nationales d'une côte à l'autre du pays.

Les expéditions des cadets de l'Armée sont destinées à inciter les meilleurs cadets de l'Armée canadienne à surpasser leurs limites mentales et physiques. Elles représentent le couronnement de quatre années d'instruction de cadets, ce qui exige un niveau élevé de bonne condition physique et de maturité. Cette expérience des voyages leur offre l'occasion de mettre en pratique leurs qualités d'autonomie, de leadership et d'esprit d'aventure, de même que leur sens du patriotisme.

Pour être sélectionnés, les cadets doivent :

- être en bonne forme physique,
- être dévoués au programme des cadets de l'Armée, et
- aimer les sensations fortes de l'aventure.



Pour en savoir plus sur les expéditions des cadets de l'Armée, consultez le site : www.cadetexpeditions.ca, le groupe Facebook : RCAC Expeditions – Expeditions des CAD RAC ou Twitter : RCACexpedition.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PF-002/A-CR-CCP-705-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Remarque. Tiré de La Ligue des cadets de l'Armée du Canada, 2010, LCAC–Expéditions des cadets de l'Armée–Expéditions internationales. Extrait le 23 février 2010 du site http://www.armycadetleague.ca/Templates/expedition/links/pix-gallery/

Figure A-6 Expédition des cadets de l'Armée

***Se creuser les méninges n° 6* :**

Quels sont les trois critères généraux nécessaires pour être sélectionné pour une expédition des cadets de l'Armée?

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PF-002/A-CR-CCP-705-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

SECTION 3
PARTICIPER À UNE RÉUNION AVEC UN MEMBRE DE LA LCAC

RENSEIGNEMENTS DE BASE

La période de cadet maître est une phase de transition obligatoire dans laquelle le service d'un cadet-maître se termine. Les cadets qui désirent continuer à participer au programme des cadets peuvent le faire en tant qu'adulte, soit en tant que membre du CIC ou en tant que bénévole adulte. L'objet de cette réunion est de fournir une expérience de nature exploratoire sur une base individuelle avec un membre de la LCAC (président du CRC) en vue d'expliquer le rôle de bénévole et les besoins et occasions actuels au corps.

Au terme de la réunion, le cadet doit connaître le potentiel d'une participation opportune avec les OCC une fois que son service prend fin, et acquérir une appréciation de la diversité des activités de bénévolat disponibles et des contraintes de temps que nécessite chacune d'elles.



***Se creuser les méninges* :**

Réfléchissez aux deux questions auxquelles il faut répondre après la réunion :

(1) Quelles activités de bénévolat sont disponibles au sein de la LCAC lorsque le service d'un cadet prend fin?

(2) Quels sont les critères d'éligibilité du processus de présélection?

Notes :

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PF-002/A-CR-CCP-705-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Notes :



***Se creuser les méninges n° 7* :**

Quelles activités de bénévolat sont disponibles au sein de la LCAC lorsque votre service / participation au programme de cadets prend fin?



***Se creuser les méninges n° 8* :**

Quels sont les critères d'éligibilité du processus de présélection?

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PF-002/A-CR-CCP-705-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Félicitations, vous venez de compléter votre trousse d'autoformation de l'OCOM C507.02 (Identifier des occasions de bénévolat au sein de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada). Remettez votre trousse complétée à l'officier d'instruction / officier de niveau qui inscrira la réalisation de votre compétence dans votre journal de bord de cadet-maître.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PF-002/A-CR-CCP-705-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PF-002/A-CR-CCP-705-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CORRIGÉ DE LA TROUSSE D'AUTOFORMATION



Se creuser les méninges n° 1 **:**

Quel est le rôle de la LCAC / du CRC?

S'assurer que les responsabilités sont assumées conformément au Protocole d'entente pour la conduite adéquate et efficace du programme des cadets.



Se creuser les méninges n° 2 **:**

Pourquoi la LCAC doit-elle présélectionner tous les bénévoles?

La LCAC a une obligation légale et morale d'offrir un milieu où les cadets peuvent apprendre et grandir en toute sécurité.



Se creuser les méninges n° 3 **:**

Que doit fournir le membre de la LCAC / du CRC au cours d'un conseil de promotion?

Des recommandations au commandant concernant le processus de sélection.



Se creuser les méninges n° 4 **:**

Qui initie le processus de sélection pour l'attribution des distinctions et des récompenses de la LCAC?

La LCAC / le CRC.



Se creuser les méninges n° 5 **:**

Quels sont les critères d'éligibilité pour obtenir la Médaille de service des cadets de l'Armée (MSCA)?

Être un cadet royal de l'Armée canadienne avec au moins quatre ans de service continu.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PF-002/A-CR-CCP-705-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Se creuser les méninges no 6 :

Quels sont les trois critères généraux nécessaires pour être sélectionné pour une expédition des cadets de l'Armée?

- ***être en bonne forme physique;***
- ***être dévoué au programme des cadets de l'Armée; et***
- ***aimer les sensations fortes de l'aventure.***



***Se creuser les méninges n° 7* :**

Quelles activités de bénévolat sont disponibles au sein de la LCAC lorsque votre service au programme de cadets prend fin?

Les activités de bénévolat comprennent :

- l'enrôlement en tant que membre du CIC;
- se porter bénévole en tant qu'instructeur / bénévole civil au sein du corps;
- la participation en tant que membre de la LCAC / du CRC;
- la participation en tant que membre d'une équipe spéciale du CRC (collecte de fonds, comité des évènements spéciaux);
- la participation à d'autres fonctions spécifiques de la LCAC / du CRC.



***Se creuser les méninges n° 8* :**

Quels sont les critères d'éligibilité du processus de présélection?

Le processus de présélection présente les critères d'éligibilité suivants :

- une vérification de casier judiciaire,
- une habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables,
- une vérification des antécédents,
- une période de probation, y compris des entrevues et des évaluations,
- un dépôt central pour suivre les bénévoles qui travaillent avec les cadets,
- une photo-identification des membres présélectionnés,
- un système de vérification d'identité et des consignes de sécurité pour les conducteurs bénévoles,
- des politiques exhaustives concernant le harcèlement, l'abus et la sécurité des cadets,
- la capacité de partager de l'information avec d'autres organisations de jeunes,
- l'exigence d'une réévaluation tous les cinq ans.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PF-002/A-CR-CCP-705-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

NOTES DE LA PERSONNE QUI PARLE / AGENDA

Objet

L'objet de cette réunion est de fournir une expérience de nature exploratoire pour un cadet-maître sur une base individuelle avec un membre de la LCAC (président du CRC) en vue d'expliquer le rôle de bénévole et les besoins et occasions actuels au sein du corps.

Durée

Un maximum de 30 minutes seront accordées à la réunion.

Hypothèses

Les hypothèses sont les suivantes :

1. La participation des cadets sera bénévole et fera partie d'un exercice d'enquête compris dans l'instruction du cadet-maître en vue de le sensibiliser aux choix disponibles lorsque son service de cadet prend fin.

2. Le cadet approche de la phase de transition obligatoire de sa vie, qu'il continue ou non à participer au programme des cadets.

3. S'il continue de participer au programme des cadets, ce sera en qualité d'adulte. Les échanges entre un représentant de la LCAC et le cadet s'effectueront d'adulte à adulte en vue de créer une ambiance favorable et d'obtenir les résultats souhaités de la réunion.

Le point de vue du cadet

Les résultats souhaités du point de vue du cadet sont :

1. Être sensibilisé au potentiel d'une participation opportune au sein des OCC une fois que le service du cadet prend fin.

2. Apprécier la diversité des activités de bénévolat disponibles et les contraintes de temps que nécessite chacune d'elles.

3. Comprendre le processus de présélection et d'enregistrement nécessaire à tous les bénévoles adultes du programme des cadets.

Le point de vue de la LCAC / du CRC.

Les résultats souhaités du point de vue de la LCAC sont :

1. Décrire et discuter avec le cadet participant les choix disponibles au sein du corps, le travail attendu de chacun, les compétences nécessaires et les contraintes de temps attendues du bénévole.

2. Illustrer la portée et l'étendue de la participation des bénévoles au corps avec suffisamment de détails pour traiter des aspects essentiels de chaque poste, mais adaptés aux équipes ou postes actifs ou nécessaires pour améliorer l'opération de la LCAC / du CRC.

3. Les renseignements concernant le processus de présélection obligatoire et d'enregistrement.

Ordre du jour

Points de la discussion :

1. Comparer les rôles distincts mais complémentaires de l'équipe du commandant et de la LCAC / du CRC. Souligner les rôles complémentaires du CIC et de la LCAC / du CRC.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PF-002/A-CR-CCP-705-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

2. Réviser les principes directeurs de la LCAC. Souligner qu'une année réussie pour une LCAC / un CRC permet d'augmenter les ressources avec lesquelles le commandant peut travailler et en conséquence, plus d'avantages et d'occasions de service pour les cadets.

3. Encourager le cadet à partager certaines de ses expériences, notamment :

   a. l'instruction d'été;

   b. les compétences de leadership et d'instruction acquises;

   c. la participation scolaire au besoin.

4. Souligner leur valeur aux yeux de la LCAC / du CRC.

5. Souligner les divers degrés de participation ouverts aux bénévoles de la LCAC / du CRC. La participation des membres du comité exécutif toute l'année se compare à la production mensuelle du bulletin d'information du corps et aux activités intermittentes d'autre équipes membres.

6. Confirmer avec le cadet qu'il a bien la capacité de sélectionner un domaine de participation suffisamment souple pour satisfaire à sa nouvelle routine une fois que son service prend fin.

7. Explorer si travailler ou non avec la LCAC / le CRC pendant une période intermédiaire lui serait bénéfique avant d'entrer dans l'équipe du commandant, si cela avait déjà été approuvé par ce dernier.

8. Discuter des exigences et du processus de présélection et d'enregistrement et pourquoi ceux-ci ont une priorité si élevée.

9. Conclure la séance avec une discussion sur ce que le participant juge avoir été son plus grand défi et sa plus grande réussite à date en qualité de cadet de l'Armée.

Qu'ils continuent ou non de participer au programme, il est important que la séance se termine sur une note positive en prévoyant leur participation future au programme des cadets de l'Armée. Peu importe ce que leur réserve le futur, ils feront toujours partie d'un groupe exclusif d'anciens cadets et leur soutien et défense de la cause du programme des cadets de l'Armée constitue la meilleure publicité possible.

Envoyer une note pertinente au commandant pour confirmer la conclusion de la réunion.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PF-002/A-CR-CCP-705-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.